



unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

Master en ethnomusicologie

Aperçu des études

L'ethnomusicologie est une discipline qui entend favoriser une meilleure compréhension du monde à travers l'étude des faits musicaux, notamment ceux qui - jusqu'à l'aube du XX^e siècle - étaient restés en marge des préoccupations académiques : musiques populaires et/ou extra-occidentales. Le Master en ethnomusicologie associe l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, l'Unité de musicologie de l'Université de Genève et la Haute Ecole de Musique de Genève. Il combine trois approches complémentaires des faits musicaux : celle des paramètres formels, retenue par les musicologues ; celle des contextes et des usages sociaux, privilégiée par les ethnologues ; celle de l'acquisition de connaissances par la pratique musicale, cultivée au sein des conservatoires.

Méthodes d'enseignement

Un accent particulier est donné aux exercices sur le terrain et aux situations professionnelles réelles (stages). Le projet personnel demandé aux étudiants permet d'orienter le cursus de manière à favoriser l'intégration dans le monde professionnel. Les bases théoriques et conceptuelles permettant de saisir les enjeux du fait musical à l'échelle locale ou globale ne sont pas négligées pour autant. A cela s'ajoute la possibilité d'acquérir un bagage en termes de pratique musicale non occidentale.

Atouts spécifiques

En Europe, peu de filières en ethnomusicologie proposent une formation capable d'articuler les trois volets qui fondent l'approche du fait musical, à savoir l'étude de la pratique instrumentale, des structures musicales et des contextes sociaux. L'étroite collaboration des institutions partenaires qui sont une référence dans leur domaine assure une formation riche, cohérente et ouverte à la diversité. En fonction de la spécialisation, il est par exemple possible d'accomplir un stage dans les musées ethnographiques de Neuchâtel et Genève ou dans un conservatoire en Chine.



Titre décerné

Maîtrise ès lettres en ethnomusicologie
(Master of Arts in Ethnomusicology)

Crédits

120 ECTS, 4 semestres

Langue d'enseignement

Français

Conditions d'admission

L'admission au Master en ethnomusicologie se fait sur dossier. Elle est possible pour les candidats qui remplissent les conditions d'immatriculation de l'UniNE et qui possèdent un bachelors délivré par une haute école universitaire suisse ou un titre jugé équivalent.

Délai d'inscription

30 avril pour la rentrée d'automne (mi-septembre)
Début du master : semestre d'automne uniquement

Immatriculation

Bureau des immatriculations
Av. du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 718 10 00
immatriculation@unine.ch
www.unine.ch/immatriculation

Contact et information

Secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines
Espace Louis-Agassiz 1
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 718 17 00
secretariat.lettres@unine.ch

Conseil aux études

+41 32 718 18 30
conseil.lettres@unine.ch

Pour en savoir plus

www.unine.ch/master

Faculté des lettres et sciences humaines

www.unine.ch/lettres

Formation conjointe :



Septembre 2018



Objectifs

Le Master en ethnomusicologie est un cursus innovant qui s'adresse en premier lieu à trois profils d'étudiants: des ethnologues s'intéressant au rôle de la musique dans les pratiques sociales traditionnelles, mais aussi dans les logiques contemporaines de globalisation économique, d'affirmation identitaire ou de développement culturel; des musicologues souhaitant élargir leurs horizons musicaux et leurs options de carrière; des musiciens cherchant à s'ouvrir à de nouveaux répertoires et à développer une réflexion plus générale sur la notion de musique et sur ses enjeux. Moyennant des rattrapages ciblés, il est également ouvert à des étudiants sans formation préalable dans l'une de ces trois branches.

Structure de la formation

Le master repose sur un cursus structuré qui permet d'acquérir, en première année, les bases théoriques et méthodologiques tout en se familiarisant avec les thématiques de la recherche actuelle en ethnomusicologie. En 2^e année, les étudiants choisissent une spécialisation dans les trois domaines suivants :

- pratiques de conservation et de mise en valeur des archives sonores et des collections d'instruments de musique
- recherches de terrain ethnomusicologiques
- langage et pratique des musiques non occidentales

En fonction de la spécialisation, un stage dans une institution suisse ou étrangère ou un travail de terrain est accompli et sert de base pour la rédaction du mémoire. L'horaire des cours est aménagé pour faciliter les déplacements.

Perspectives professionnelles

Les titulaires d'un Master en ethnomusicologie s'orienteront vers l'enseignement de la musique, la médiation culturelle, la conservation et la mise en valeur des patrimoines audio-visuels (programmation, archives sonores), l'édition musicale, un travail en institution culturelle (musées, festivals, centres culturels). Ils pourront aussi avoir accès à d'autres domaines comme la création artistique, le journalisme culturel, les projets de coopération intégrant des volets culturels, la recherche universitaire ou une spécialisation dans des conservatoires de musiques non occidentales.

Plan d'études

1^{re} année

Trois modules d'enseignements obligatoires (48 ECTS) :

- Théories et histoire (sociologie de la musique, histoire de l'ethnomusicologie, systèmes de documentation musicale, etc.)
- Méthodologie (méthodes de terrain, recherche et interprétation des sources) et pratique musicale collective
- Thèmes de recherches contemporaines

Cours à option (12 ECTS) sur des thèmes de recherche actuels

2^e année

- Travail pratique de stage ou terrain (30 ECTS)
- Mémoire en ethnomusicologie (30 ECTS)

Mobilité

L'Université de Neuchâtel encourage ses étudiants à effectuer une partie de leurs cursus (un à deux semestres) dans une autre université, en Suisse ou à l'étranger. Elle leur offre un soutien administratif pour la préparation de leur séjour. Les cours suivis dans une autre université (contenu, charge travail et crédits ECTS) remplacent tout ou partie ceux que l'étudiant aurait suivis s'il était resté à l'UniNE. Durant son séjour de mobilité, l'étudiant reste immatriculé à l'UniNE. Cependant, le parcours de formation de ce master étant relativement ciblé, tout projet de mobilité doit être discuté au préalable avec les responsables de la filière.

